



# « S'ORIENTER, SE RÉORIENTER »

## Volet 1 : l'orientation des jeunes

JUILLET 2020

SYNTHÈSE

### Contexte

La question de l'orientation apparaît essentielle dans un contexte marqué par les éléments suivants :

- l'accès à une offre d'accueil, d'information, de conseil, et d'accompagnement est un enjeu central dans le parcours de la personne, quel que soit son âge et son lieu de vie. L'accompagnement des personnes dans les phases de transition de leur parcours doit faire l'objet d'une attention particulière ;
- les choix d'orientation sont le résultat d'un processus long, et s'appuient sur les informations disponibles en amont, dès le plus jeune âge, dans l'environnement scolaire et familial. La décision d'orientation est un arbitrage entre aspirations individuelles et contexte socio-économique, qui doit dépasser le poids des représentations pour faire des choix et réussir en matière de

formation, d'éducation, et d'insertion ;

- des réformes importantes, issues principalement de la loi du 5 septembre 2018 « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel » sont en cours dans le domaine de l'orientation : elles donnent un rôle croissant aux Régions. Les réformes de l'Éducation nationale ont aussi un impact sur l'orientation scolaire. Pour le CESER, il ne s'agit pas de se positionner sur l'opportunité et le contenu de ces réformes, mais d'identifier leurs enjeux essentiels et de proposer des pistes pour une mise en œuvre efficiente tenant compte des spécificités de la région Auvergne-Rhône-Alpes ;
- ce sujet comporte une forte dimension territoriale, en lien avec le fil rouge du CESER sur l'équilibre territorial...

### Objectif

À travers cette auto-saisine, le CESER se fixe pour objectif d'identifier les axes de progrès permettant d'améliorer les pratiques existantes et le cadre régional de leur exercice : il s'agit de passer d'une approche basée sur les dispositifs et les acteurs à une approche centrée sur la personne et son parcours.

Ce travail se réalisera en deux temps : un premier volet consacré au public « jeunes », puis un second volet consacré au public « adultes ».

### Question

Comment s'assurer que les réformes en cours permettent d'améliorer, d'une part, l'accès des jeunes aux services d'information et d'orientation et, d'autre part, l'accompagnement de leur parcours dans tous les territoires de la région ?





# Les préconisations du CESER



## ► Préconisation 1 **Garantir l'équité territoriale**

- Garantir un accès homogène à l'information dans les territoires, en s'appuyant sur l'Agence Auvergne-Rhône-Alpes Orientation : chaque jeune, quel que soit son territoire et sa situation personnelle, doit avoir le même niveau d'information et d'accompagnement en matière d'orientation
- Compte tenu de l'impact de la répartition géographique de l'offre de formation sur les choix d'orientation, donner aux jeunes les moyens de réaliser leur parcours :
  - en développant les dispositifs d'accompagnement à la mobilité (logement, transport...) et en informant les jeunes sur leur existence
  - en poursuivant l'adaptation de l'offre de formations aux besoins des jeunes et du territoire



## ► Préconisation 2 **Amener l'information aux jeunes**

- Soutenir de manière pérenne les structures et réseaux dont l'efficacité est reconnue, et développer une offre de services là où des besoins sont identifiés
- Développer des services mobiles pour aller vers tous les jeunes et toutes les familles les plus éloignés du droit commun, en itinérance, ou en événementiel
- Innover, expérimenter des actions permettant d'aller vers les publics et favoriser leur essaimage si leur évaluation par les différentes parties prenantes est positive
- Veiller à délivrer une information et proposer des outils tenant compte de l'égalité entre les filles et les garçons, et luttant contre les stéréotypes de genre



► **Préconisation 3**  
**Renforcer la concertation locale en s'appuyant sur les Comités Locaux École/Entreprise**

- Développer les Comités locaux école/entreprise (CLEE) pour mieux prendre en compte les spécificités locales, fluidifier les relations et travailler en réseau dans une logique de proximité
- Elaborer une charte régionale permettant d'harmoniser leur fonctionnement : composition, objectifs...



► **Préconisation 4**  
**Développer les outils numériques pour appuyer le processus de décision**

- Développer le portail numérique régional de l'orientation pour regrouper l'information sur les métiers, les tests et quiz, et lister de manière géolocalisée les acteurs et projets labellisés par Auvergne-Rhône-Alpes Orientation
- Élaborer une communication spécifique à destination des familles, en lien avec le Rectorat



► **Préconisation 5**  
**Favoriser la découverte des métiers en revalorisant les stages de 3<sup>ème</sup>**

- Revaloriser les stages en milieu professionnel auprès des jeunes et de leurs familles, et faire des stages de 3<sup>ème</sup> un véritable outil de découverte des métiers
- Développer une base de données des entreprises locales qui, dans chaque bassin d'emploi, sont prêtes à accueillir des stagiaires
- Proposer des réponses aux problèmes concrets rencontrés par les jeunes et leurs familles, en particulier pour faciliter la mobilité



► **Préconisation 6**  
**Mieux comprendre les liens entre orientation et « persévérance scolaire »**

- Réaliser une étude approfondie pour mieux comprendre les liens entre décrochage et orientation
- Mobiliser les moyens du SPRO et de Auvergne-Rhône-Alpes Orientation sur cet enjeu
- Préparer l'élaboration d'un nouveau plan régional de prévention et faire du décrochage scolaire une grande priorité régionale



**L**es préconisations de cette contribution doivent permettre d'accompagner la mise en œuvre territoriale des dernières réformes, dans le double objectif « *d'améliorer l'accès des jeunes aux services d'information et d'orientation, et l'accompagnement de leur parcours dans tous les territoires de la région* ».

La multiplicité des acteurs, qui inspire généralement une apparence d'illisibilité et induit une errance des utilisateurs, peut aussi constituer une richesse. En effet, pour aller vers une offre plus centrée sur l'individu que sur les dispositifs, cette diversité peut être clairement un plus. **Mais ce plus ne peut permettre un meilleur service qu'à condition que l'ensemble de l'offre proposée par les différents acteurs et opérateurs connaisse une réelle évolution vers une synergie opérationnelle.** C'est un des objectifs de la nouvelle agence « Auvergne-Rhône-Alpes Orientation », avec trois enjeux principaux :

- Une meilleure connaissance et collaboration des différents acteurs entre eux, un décloisonnement des structures et des pratiques : tout doit être mis en place pour éviter l'isolement et les freins liés à des représentations, ou à des limites géographiques ou sectorielles ;
- Un accompagnement individualisé très professionnel, en appui et dans un esprit d'aide à la décision, dont le choix final doit revenir au jeune concerné ;
- Une prise en compte des particularités locales et une adaptation aux opportunités offertes dans chaque territoire.

Enfin, **l'orientation doit être dorénavant considérée comme une culture partagée** non seulement par les professionnels de l'éducation, mais par la société toute entière, qui doit mettre en place les moyens de son intégration par tous : familles, personnes concernées, milieux professionnels, associatifs, organisations territoriales...

**Cette culture doit devenir permanente et se consolider tout au long de la vie :** il s'agit d'une nouvelle conception de l'orientation qui sera au cœur du second volet de cette contribution.

*Crédits photos : 123RF, © Atger, © Aubert, © M. Chatelain, © H. Hugues, © C. Pietri, © J. Robert*

Téléchargez l'avis sur [ceser.auvergnerhonealpes.fr](https://ceser.auvergnerhonealpes.fr)



#### **CESER AUVERGNE - RHONE-ALPES / LYON**

8 rue Paul Montrochet – CS 90051 – 69285 Lyon cedex 02  
T. 04 26 73 49 73 – F. 04 26 73 51 98

#### **CESER AUVERGNE - RHONE-ALPES / CLERMONT-FERRAND**

59 Bd Léon Jouhaux – CS 90706 – 63050 Clermont-Ferrand Cedex 2  
T. 04.73.29.45.29 – F. 04.73.29.45.20